

## *L'école municipale de danse accueille les élèves à partir de 4 ans et jusqu'à l'âge adulte*

avec une équipe de professeurs diplômés d'État, qui enseignent l'éveil corporel, la danse classique et le jazz.

Les cours sont dispensés tous les jours de la semaine selon un planning établi en début de saison, dans la salle de danse du Cosec ou à la salle des sports. Chaque année, les élèves se produisent à l'Espace Culturel Lucien Jean pour un grand spectacle.

Durant l'année scolaire, suivant le désir de chacun et sur conseils d'une équipe pédagogique dynamique, les élèves peuvent participer à de nombreux événements tels que : des sorties pédagogiques, des spectacles en collaboration avec différents partenaires, des stages de danse mais également se présenter à des concours nationaux et internationaux qui sont sources de motivation et de progrès.

À Marly-la-Ville, tout est mis en œuvre pour que petits et grands puissent aborder cet art dans les meilleures conditions, avec plaisir, curiosité, rigueur, créativité, enthousiasme et dans un esprit de convivialité. Facteur de sociabilité, l'enseignement artistique favorise le partage, la concentration et l'acquisition de l'autonomie.

## Disciplines enseignées :

- *Eveil chorégraphique (4 et 5 ans) :* Travail autour de la coordination, l'imaginaire, la relation à l'autre, la musicalité, la latéralisation. Une séance de 45 minutes à 1h par semaine.
- *Danse Classique et Jazz :* Ces disciplines sont enseignées selon un schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture en respectant les cursus par cycle, tout en les adaptant à la réalité des possibilités territoriales.
- *Initiation et Cycle 1 :* Travail des fondamentaux, construction corporelle, apprentissage de la technique de base. Mise en situation scénique. Travail de la musicalité. Suivant l'âge et le niveau de l'élève ainsi que la discipline enseignée, la durée hebdomadaire de cours varie entre 2h et 3h. Avant 8-9 ans, seule la danse classique est enseignée.
- *Cycle 2 :* Approfondissement de la construction corporelle et de la qualité du mouvement. Développement technique et artistique, interprétation et créativité. Durée des cours de 1h30 à 4h par semaine.
- *Cycle 3 :* Perfectionnement technique et artistique, approche du travail de répertoire, interprétation et créativité. Durée des cours de 3h à 5h par semaine.
- *Danse pour adultes :* Danse classique ou jazz, chacune de ces techniques est proposée aux élèves adultes, débutants ou non, hors cursus par cycle.



©Des imAges et des seNs

## Programme de la saison 2024-2025

### *Rentrée*

Lundi 16 septembre 2024

Reprise des cours

### *Stage et Spectacle musique et danse*

Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024

Stage commun des Écoles de Musique et de Danse  
au Cosec pour la création d'un spectacle

**Samedi 14 décembre 2024**

Présentation du spectacle à 17h  
à l'Espace Culturel Lucien Jean

### *Examens*

Dimanche 2 février 2025

### *Printemps de la Danse*

Samedi 8 mars 2025

(Offert aux élèves de l'école)

### *Spectacle de fin d'année*

Vendredi 13 et Samedi 14 juin 2025

### *Semaine exceptionnelle*

Du 16 au 21 juin 2025

### *Fête de la Musique*

Samedi 21 juin 2025

### *Infos pratiques*

École municipale de Danse

06 28 62 74 74

[ecolededanse@marlylaville.fr](mailto:ecolededanse@marlylaville.fr)

Responsables :

Sophie Bothereau et Shirley Brunet

Inscriptions sur :

[www.espace-citoyens.net/marlylaville](http://www.espace-citoyens.net/marlylaville)